



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Solliciteur général Solicitor General
Canada Canada

PLAN D'EXAMEN À LONG TERME DE 2002-2003 À 2006-2007

Avril 2002

EXAMEN DE GESTION

MANAGEMENT REVIEW

**MINISTÈRE
DU
SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA**

**PLAN D'EXAMEN À LONG TERME
DE 2002-2003 À 2006-2007**

Avril 2002

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA
PLAN D'EXAMEN À LONG TERME – DE 2002-2003 À 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
A. INTRODUCTION	1
B. UNIVERS D'EXAMEN	1
C. PLAN D'EXAMEN	2
D. EXAMEN – COÛTS ESTIMATIFS	6
TABLEAU I -- Calendrier des vérifications et des examens	3
TABLEAU II -- Calendrier des vérifications des contributions	4
TABLEAU III -- Calendrier des évaluations	5
TABLEAU IV -- Coût estimatif des projets de vérification et d'examen	8
TABLEAU V -- Coût estimatif des projets de vérification des contributions	9
TABLEAU VI -- Coût estimatif des projets d'évaluation	11
ANNEXE A -- Descriptions sommaires des projets de vérification et d'examen	
ANNEXE B -- Descriptions sommaires des projets de vérification des contributions prévus pour 2002-2003	
ANNEXE C -- Descriptions sommaires des projets d'évaluation	
ANNEXE D -- Descriptions sommaires des principaux examens gérés ou entrepris par les centres de responsabilité en 2002-2003	
ANNEXE E -- Descriptions sommaires des projets de vérification externes	

MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA
PLAN D'EXAMEN À LONG TERME – DE 2002-2003 À 2006-2007

A. INTRODUCTION

Le présent document porte sur les examens (c'est-à-dire les vérifications, les examens et les évaluations) que le Ministère prévoit effectuer au cours des exercices 2002-2003 à 2006-2007 inclusivement. Le plan qui y est exposé a été établi après un examen du plan de l'exercice précédent et des commentaires formulés par les gestionnaires du Ministère au sujet de leurs priorités et intérêts à ce chapitre. Il prend également en considération l'analyse des risques ainsi que les intérêts des centres de décision du SCT et les priorités gouvernementales.

Le plan comprend six vérifications et examens internes, 65 vérifications de contributions et huit cadres et études d'évaluation devant être réalisés au cours de la période visée. Toutes les activités susmentionnées seront gérées ou entreprises, ou les deux, par la Division de l'examen de la gestion.

Pour tenir compte des autres activités d'examen et donner une image plus complète des examens effectués dans l'ensemble du Ministère, le plan comprend six examens principaux qui seront effectués ou gérés par les centres de responsabilité du Ministère en 2002-2003.

Dans la mesure du possible, le plan donne une idée générale de l'étendue et du coût estimatif de chaque vérification, examen ou évaluation, en particulier lorsque les services de consultants sont utilisés.

Soulignons que l'analyse des risques à l'égard des entités à vérifier, à examiner ou à évaluer au cours des exercices ultérieurs pourrait entraîner une modification des priorités établies dans le plan en matière de vérifications, d'examens et d'évaluations. De plus, l'étendue et les objectifs des vérifications, examens et évaluations pourront varier selon l'information recueillie à l'étape de la planification du travail en ce qui concerne, notamment, les préoccupations et les besoins des gestionnaires. Par ailleurs, le plan est revu chaque année par la Division de l'examen de la gestion et le Comité d'examen de la gestion (CEG) du Ministère, et il est modifié au besoin.

B. UNIVERS D'EXAMEN

L'univers d'examen comprend toutes les activités et initiatives du Ministère. En ce qui a trait aux entités à évaluer, il est important de savoir que le Ministère prend part à certains programmes et initiatives dont il assume la responsabilité conjointement avec d'autres ministères et organismes. Dans les cas où le Ministère est tenu de collaborer à l'évaluation globale en fournissant, par exemple, un cadre d'évaluation ou l'évaluation finale, le programme ou l'initiative figure dans le plan. Par contre, lorsque la participation du Ministère se limite à fournir certains renseignements au ministère

responsable au premier chef de l'évaluation interministérielle ou à faire partie de groupes d'évaluation interministériels, le plan n'en fait pas mention.

C. PLAN D'EXAMEN

Le plan d'examen a principalement pour but de répondre aux besoins prioritaires de la direction relativement aux examens.

Le tableau I présente les six vérifications et examens qui doivent être effectués au cours de la période visée. Les projets de vérification interne indiqués dans le plan correspondent aux priorités de la direction en matière de vérifications et d'examens ainsi qu'aux priorités du gouvernement et aux éléments d'orientation du SCT, selon les besoins.

L'étendue de chaque vérification et examen compris dans le plan est présentée d'une façon préliminaire à l'annexe A. Elle sera étudiée et présentée d'une manière détaillée à l'étape de l'étude préparatoire. En outre, les aspects prioritaires pour la direction et les risques déterminés seront évalués afin que l'étendue de chaque vérification et examen soit définie en fonction non seulement des exigences énoncées, mais aussi de l'environnement et des priorités du Ministère, qui évoluent constamment. Dans tous les cas, les vérifications seront exécutées conformément aux normes de vérification interne du gouvernement du Canada, et un rapport contenant des conclusions et des recommandations sera présenté à la direction pour qu'elle prenne les mesures utiles.

Le tableau II indique 65 bénéficiaires de contributions qui feront l'objet d'une vérification durant la période visée. Ces bénéficiaires ont été identifiés au moyen d'une évaluation du risque, qui prévoyait la consultation des secteurs des programmes, l'importance relative des contributions et les résultats de vérifications antérieures. Une description sommaire des projets de vérification des contributions prévus pour 2002-2003 se trouve à l'annexe B.

Le tableau III présente les huit cadres et études d'évaluation qui doivent être réalisés au cours de la période visée. Une brève description de ces projets figure à l'annexe C. Comme pour les vérifications, on réévaluera l'étendue et les questions devant être traitées avant le début de chaque activité d'évaluation pour s'assurer qu'elles correspondent toujours aux priorités, aux besoins et aux préoccupations de la direction. La Division de l'examen de la gestion joue un rôle clé en veillant à ce que toutes les évaluations qu'elle gère soient effectuées en conformité avec les normes et les méthodes pertinentes.

L'annexe D contient une brève description des six principaux examens qui seront gérés ou menés par les centres de responsabilité du Ministère en 2002-2003.

Enfin, à titre d'information, l'annexe E présente une brève description des vérifications externes qui auront une incidence sur le Ministère en 2002-2003.

TABLEAU I

CALENDRIER DES VÉRIFICATIONS ET DES EXAMENS

2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Développement durable	Système financier ministériel (SAP)*	Opérations comptables	Conformité du Ministère avec la politique du gouvernement sur les paiements de transfert	Conformité du Ministère avec la politique de sécurité du gouvernement
Programme de subventions – organismes nationaux de bénévolat (ONB)*				

TABLEAU II

CALENDRIER DES VÉRIFICATIONS DES CONTRIBUTIONS

2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
4 ECT Saskatchewan*	Tobique (ECT)	Lennox Island (ECT)	Kahnawake	Big Cove (ECT)
Millbrook (ECT)	St. Mary's (ECT)	Wolinak	SPA	Pictou Landing (ECT)
Shubenacadie (ECT)	Wagmatcook (ECT)	Touchwood Agency (ECT)	Manawan	Unamen Shipu
File Hills (ECT)	North Peace	Kitasoo	Timiskaming	Gesgapegiag
Long Point (Winneway)	Service de police de la tribu des Blood	Lac Seul	Eskasoni (ECT)	Natashquan
Wikwemikong	Abitibiwinni	FSIN	Membertou (ECT)	Ahousaht (ECT)
Wemotaci	Chemawawin (ECT)	UCCM	Buffalo River (ECT)	Haisla (ECT)
Akwesasne	Swan Lake (ECT)	Lac Simon	English River (ECT)	St'atl'imx
Kanesatake	Waywayseecappo (ECT)	Première nation de Liard (ECT)	Birch Narrows (ECT)	Kitigan Zibi Anishinabeg
Scw'exmx/Nicola (Merritt) (ECT)	Première nation d'Alexis	NAN	Ditidaht	
Lax Kw'alaams (ECT)	Naskapi	Administration régionale crie	Nation huronne- wendate	
Takla Lake (ECT)	Schefferville		Lac Saint-Jean	
Kamloops (ECT)	Université St. Thomas			
Mitchikanibkok Inik (Lac Barrière)				
Hobbema				
Nation siksika				
Winnipeg Native Alliance				

* Reportée de l'exercice 2001-2002, voir l'annexe B.

TABLEAU III

CALENDRIER DES ÉVALUATIONS

2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Politique sur la police des Premières nations (cadre d'évaluation)	Approche correctionnelle judiciaire et participation des citoyens/ information du public – services correctionnels pour Autochtones (évaluation)	Politique sur la police des Premières nations (évaluation)		
Politique sur les paiements de transfert * (cadre de reddition de comptes)	Plans des ressources humaines 1997-2003 (évaluation)	Entente sur les services de police des Premières nations dans le cadre de la Stratégie de guérison des Innus (évaluation)		
GED – Portail de la sécurité publique (cadre d'évaluation)		GED – Portail de la sécurité publique (évaluation)		

* Reportée de l'exercice 2001-2002, voir l'annexe C.

D. EXAMEN – COÛTS ESTIMATIFS

Le coût estimatif des vérifications et examens internes, des vérifications des contributions et des études d'évaluation est présenté aux tableaux IV, V et VI respectivement. Le coût est indiqué en dollars constants et comprend uniquement, sauf indication contraire, le coût des services des consultants de l'extérieur. Le coût réel des vérifications, des examens et des évaluations variera selon l'étendue, les objectifs et les paramètres qui seront définis au bout du compte pour les divers projets.

Le coût des vérifications internes est assumé par la Division de l'examen de la gestion. Le coût des vérifications des contributions, des examens et des évaluations est payé par les centres de responsabilité.

Le coût estimatif annuel du programme de vérification, d'examen et d'évaluation, en dollars constants, est résumé ci-après :

	Frais de vérification et d'examen assumés par <u>l'Examen de la gestion</u>	Frais de vérification et d'examen assumés par <u>d'autres CR</u>
2002-2003	20 000 \$	22 000 \$
2003-2004	30 000 \$	Néant
2004-2005	40 000 \$	Néant
2005-2006	55 000 \$	Néant
2006-2007	<u>35 000 \$</u>	<u>Néant</u>
Total	<u>180 000 \$</u>	<u>22 000 \$</u>

	Frais de vérification des contributions assumés par <u>l'Examen de la gestion</u>	Frais de vérification des contributions assumés par <u>d'autres CR</u>
2002-2003	Néant	285 000 \$
2003-2004	Néant	127 000 \$
2004-2005	Néant	146 500 \$
2005-2006	Néant	144 500 \$
2006-2007	<u>Néant</u>	<u>87 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>790 000 \$</u>

	Frais d'évaluation assumés par <u>l'Examen de la gestion</u>	Frais d'évaluation assumés par <u>d'autres CR</u>
2002-2003	18 000 \$	40 000 \$
2003-2004	Néant	75 000 \$
2004-2005	Néant	160 000 \$
2005-2006	Néant	Néant
2006-2007	<u>Néant</u>	<u>Néant</u>
Total	<u>18 000 \$</u>	<u>275 000 \$</u>

TABLEAU IV

COÛT ESTIMATIF DES PROJETS DE VÉRIFICATION ET D'EXAMEN*

	<u>Frais de vérification assumés par l'Examen de la gestion</u>	<u>Frais de vérification assumés par d'autres CR</u>
<u>2002-2003</u>		
• Développement durable	20 000 \$	
• Programme de subventions – ONB		<u>22 000 \$</u>
Total	<u>20 000 \$</u>	<u>22 000 \$</u>
<u>2003-2004</u>		
• Système financier ministériel (SAP)	<u>30 000 \$</u>	
Total	<u>30 000 \$</u>	<u>Néant</u>
<u>2004-2005</u>		
• Opérations comptables	<u>40 000 \$</u>	
Total	<u>40 000 \$</u>	<u>Néant</u>
<u>2005-2006</u>		
• Conformité du Ministère avec la politique sur les paiements de transfert	<u>55 000 \$</u>	
Total	<u>55 000 \$</u>	<u>Néant</u>
<u>2006-2007</u>		
• Conformité du Ministère avec la politique de sécurité du gouvernement	<u>35 000 \$</u>	
Total	<u>35 000 \$</u>	<u>Néant</u>

* Ces estimations comprennent uniquement le coût des services des consultants de l'extérieur.

TABLEAU V

COÛT ESTIMATIF DES PROJETS DE VÉRIFICATION DES CONTRIBUTIONS*

	Frais de vérification assumés par <u>l'Examen de la gestion</u>	Frais de vérification assumés par <u>d'autres CR</u>
<u>2002-2003</u>		
ECT Saskatchewan*		83 000 \$
Millbrook (ECT)		8 000 \$
Shubenacadie (ECT)		10 000 \$
File Hills (ECT)		15 000 \$
Long Point (Winneway)		15 000 \$
Wikwemikong		14 000 \$
Wemotaci		14 000 \$
Conseil mohawk d'Akwesasne		18 000 \$
Conseil mohawk de Kanesatake		18 000 \$
Scw'exmx/Nicola (Merritt) (ECT)		8 000 \$
Lax Kw'alaams (ECT)		9 000 \$
Takla Lake (ECT)		8 000 \$
Kamloops (ECT)		8 000 \$
Mitchikanibikok Inik (Lac Barrière)		8 000 \$
Hobbema 2N Corporation		24 000 \$
Nation siksika		15 000 \$
Winnipeg Native Alliance		<u>10 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>285 000 \$</u>
<u>2003-2004</u>		
Tobique (ECT)		8 000 \$
St. Mary's (ECT)		8 000 \$
North Peace		8 000 \$
Wagmatcook (ECT)		10 000 \$
Service de police de la tribu des Blood		20 000 \$
Abitibiwinni		10 000 \$
Chemawawin (ECT)		8 000 \$
Swan Lake (ECT)		8 000 \$
Waywayseecappo (ECT)		10 000 \$
Première nation d'Alexis		9 000 \$
Naskapi		9 000 \$
Schefferville		9 000 \$
Université St. Thomas		<u>10 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>127 000 \$</u>
<u>2004-2005</u>		
Lennox Island (ECT)		7 500 \$
Wolinak		7 500 \$
Kitasoo		8 000 \$
Touchwood Agency (ECT)		10 000 \$
Lac Seul		12 000 \$
FSIN		7 500 \$
UCCM		16 000 \$
Lac Simon		12 000 \$
Première nation de Liard (ECT)		12 000 \$
NAN		28 000 \$
Administration régionale crie		<u>26 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>146 500 \$</u>

2005-2006

Kahnawake			18 000 \$
SPA			26 000 \$
Manawan			12 000 \$
Timiskaming			10 000 \$
Eskasoni (ECT)			14 000 \$
Membertou (ECT)			9 000 \$
Buffalo River (ECT)			8 000 \$
English River (ECT)			8 000 \$
Birch Narrows (ECT)			7 500 \$
Ditidaht			6 000 \$
Nation huronne-wendate			10 000 \$
Lac Saint-Jean			<u>16 000 \$</u>
	Total	<u>Néant</u>	<u>144 500 \$</u>

2006-2007

Big Cove (ECT)			14 000 \$
Pictou Landing (ECT)			7 500 \$
Unamen Shipu			8 000 \$
Gesgapegiag			8 000 \$
Natashquan			10 000 \$
Ahousaht (ECT)			8 000 \$
Haisla (Kitamaat) (ECT)			7 500 \$
Stl'at'imx			14 000 \$
Kitigan Zibi Anishinabeg			<u>10 000 \$</u>
	Total	<u>Néant</u>	<u>87 000 \$</u>

* Reportée de l'exercice 2001-2002, voir l'annexe B.

TABLEAU VI

COÛT ESTIMATIF DES PROJETS D'ÉVALUATION*

	Frais d'évaluation assumés par <u>l'Examen de la</u> <u>gestion</u>	Frais d'évaluation assumés par <u>d'autres CR</u>
<u>2002-2003</u>		
• Politique sur la police des Premières nations (cadre d'évaluation)		20 000 \$
• Politique sur les paiements de transfert (cadre de reddition de comptes)	18 000 \$	
• GED – Portail de la sécurité publique (cadre d'évaluation)		<u>20 000 \$</u>
Total	<u>18 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>
<u>2003-2004</u>		
• Approche correctionnelle judiciaire et participation des citoyens/information du public – Services correctionnels pour Autochtones (évaluation)		35 000 \$
• Plans des ressources humaines (évaluation)		<u>40 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>75 000 \$</u>
<u>2004-2005</u>		
• Politique sur la police des Premières nations (évaluation)		80 000 \$
• Entente sur les services de police des Premières nations dans le cadre de la Stratégie de guérison des Innus (évaluation)		20 000 \$
• GED – Portail de la sécurité publique (évaluation)		<u>60 000 \$</u>
Total	<u>Néant</u>	<u>160 000 \$</u>
<u>2005-2006</u>		
Total	<u>Néant</u>	<u>Néant</u>
<u>2006-2007</u>		
Total	<u>Néant</u>	<u>Néant</u>

* Ces estimations comprennent seulement le coût des services des consultants de l'extérieur.

**DESCRIPTIONS SOMMAIRES
DES
PROJETS DE VÉRIFICATION ET D'EXAMEN**

Nota : On réexaminera la définition de l'étendue de chaque vérification et examen dont il est question dans cette annexe avant d'amorcer le travail afin de s'assurer qu'elle correspond toujours aux priorités, aux besoins et aux préoccupations de la direction.

VÉRIFICATION DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉTENDUE

La vérification comprendra une évaluation des éléments suivants :

- le rendement du Ministère en ce qui concerne la réalisation des buts, des objectifs et des cibles en matière de développement durable;
- la pertinence et l'efficacité du Système de gestion du développement durable (SGDD) du Ministère.

Pour ce qui est du SGDD, la vérification visera, entre autres, à déterminer :

- si les rôles, les responsabilités et les autorisations ont été dûment définis, mis par écrit et communiqués pour faciliter la réalisation des objectifs établis dans la Stratégie de développement durable (SDD);
- si des pratiques, des procédures et des systèmes appropriés ont été établis pour suivre, contrôler et évaluer les progrès réalisés par le Ministère dans la mise en œuvre de la SDD et du plan d'action.

**DERNIÈRE
VÉRIFICATION**

--

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2002-2003

**COÛT
ESTIMATIF**

20 000 \$

EXAMEN	PROGRAMME DE SUBVENTIONS – ORGANISMES NATIONAUX DE BÉNÉVOLAT (ONB)
ÉTENDUE	<p>L'examen visera notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) à évaluer la coordination et la gestion globales du programme de subventions par la Direction générale des opérations stratégiques, au nom du Ministère et du Portefeuille ministériel; b) à vérifier l'efficacité du programme de subventions pour ce qui est d'appuyer le mandat et les priorités du Portefeuille ministériel et du Ministère; c) à déterminer s'il y a d'autres moyens viables de fixer ou de réviser les niveaux de financement ou s'il est possible de rendre d'autres organismes admissibles au programme de subventions.
DERNIÈRE VÉRIFICATION	<p>On a établi un cadre d'évaluation du Programme de financement de soutien pour les organismes nationaux de bénévolat en 1988-1989.</p> <p>Le Programme a été évalué en 1992-1993.</p>
CALENDRIER PROPOSÉ	2002-2003
COÛT ESTIMATIF	22 000 \$

EXAMEN

SYSTÈME FINANCIER DU MINISTÈRE (SAP)

HISTORIQUE

En septembre 1989, le Conseil du Trésor (CT) a approuvé de façon préliminaire le projet relatif à la Stratégie d'information financière (SIF). En fait, la SIF a été élaborée parce que les systèmes financiers existants du gouvernement ne pouvaient plus fournir les informations de gestion dont avaient besoin les décideurs au sein des organismes centraux et des ministères. La SIF a également été créée afin de rendre la base de comptabilité du gouvernement semblable à celle du secteur privé (c.-à-d. comptabilité d'exercice intégrale, y compris capitalisation des immobilisations) et de simplifier les états financiers du gouvernement.

En novembre 1995, le CT a approuvé une approche améliorée qui comportait l'adoption de la SIF comme stratégie gouvernementale. Cette approche était fondée sur un certain nombre de faits et d'initiatives d'importance, comme le programme intitulé « Repenser le rôle de l'État », l'élaboration d'une nouvelle vision pour la fonction de contrôleur et le « Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information ».

Suivant la SIF, les ministères sont tenus d'améliorer leurs systèmes de gestion financière afin d'appliquer le modèle de comptabilité du secteur privé. Les ministères devaient être prêts à appliquer la SIF à l'une des trois dates suivantes : le 1^{er} avril 1999, le 1^{er} avril 2000 ou le 1^{er} avril 2001. Le Ministère a choisi le 1^{er} avril 2001.

Dans le contexte de l'Initiative sur les systèmes partagés, qui vise à réduire le nombre de systèmes d'information utilisés pour une fonction ou un domaine en particulier, les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé sept systèmes partagés pouvant être utilisés dans le secteur financier. L'un de ces systèmes est le SAP, un système intégré de gestion des finances et du matériel.

Un certain nombre d'organismes gouvernementaux, dont les ministères des Finances et de la Justice, le Secrétariat du Conseil du Trésor, la GRC et le Ministère, ont décidé que le SAP serait le système de gestion des finances qu'ils utiliseraient pour appliquer la comptabilité d'exercice.

En juillet 1997, le Ministère et la GRC ont conclu un protocole d'entente concernant l'établissement d'un partenariat pour la mise en œuvre du SAP au Ministère. Le SAP est en place au Ministère depuis le 1^{er} avril 1999.

ÉTENDUE

À déterminer. En général, on devrait examiner l'efficacité des mécanismes de contrôle interne et de sécurité afin de s'assurer du caractère complet, de l'exactitude et de l'intégrité des documents financiers. De plus, l'examen devrait viser à déterminer si le système est tenu en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres lois applicables, les politiques et les règlements pertinents du Conseil du Trésor, ainsi que les exigences du receveur général.

**DERNIÈRE
VÉRIFICATION**

--

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2003-2004

**COÛT
ESTIMATIF**

30 000 \$

VÉRIFICATION OPÉRATIONS COMPTABLES

ÉTENDUE

À déterminer. En général, la vérification devrait porter sur le Cadre de responsabilités en gestion financière du Ministère, et traiter des questions touchant le respect des politiques, des procédures et des normes du Conseil du Trésor relatives à la fonction de contrôleur, telles que :

- la vérification des comptes;
- l'utilisation et la gestion des cartes d'achat;
- l'administration de la paie;
- le plan comptable (classification et codage des opérations financières);
- le contrôle des engagements;
- l'autorisation et l'authentification électroniques;
- le paiement en fin d'exercice;
- les demandes de paiement;
- le paiement à la date d'échéance;
- la délégation de pouvoirs.

DERNIER EXAMEN

1996-1997

CALENDRIER PROPOSÉ

2004-2005

COÛT ESTIMATIF

40 000 \$

VÉRIFICATION CONFORMITÉ DU MINISTÈRE AVEC LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LES PAIEMENTS DE TRANSFERT

ÉTENDUE

La vérification comprendra :

- un examen des politiques, des pratiques et des contrôles de gestion interne ayant trait aux programmes de paiements de transfert;
- un examen de la conformité de la gestion des paiements de transfert avec la politique pertinente du gouvernement;
- une évaluation du caractère adéquat des méthodes employées par le Ministère pour s'assurer que les bénéficiaires satisfont aux exigences contenues dans les accords de contribution applicables.

La vérification sera axée sur deux des trois catégories des paiements de transfert, à savoir les contributions au Programme des services de police des Premières nations et les contributions à l'élaboration de politiques.

DERNIÈRE VÉRIFICATION

1992-1993 – Contrôle et gestion du financement sous forme de contributions
2002-2003 – Vérification du Programme des subventions (prévue pour le premier trimestre)

CALENDRIER PROPOSÉ

2005-2006

COÛT ESTIMATIF

55 000 \$

VÉRIFICATION CONFORMITÉ DU MINISTÈRE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DU GOUVERNEMENT

ÉTENDUE La vérification portera sur les éléments suivants de la politique de sécurité du gouvernement :

- la sécurité organisationnelle et administrative;
- la gestion des documents;
- la sécurité de la technologie de l'information;
- la sécurité du personnel;
- la sécurité matérielle.

En outre, la vérification comprendra un examen des énoncés de la sensibilité, des évaluations de la menace et du risque, ainsi que des plans de reprise des activités et de secours.

DERNIÈRE VÉRIFICATION 2000-2001

CALENDRIER PROPOSÉ 2006-2007

COÛT ESTIMATIF 35 000 \$

ANNEXE B

**DESCRIPTIONS SOMMAIRES
DES
PROJETS DE VÉRIFICATION DES CONTRIBUTIONS
PRÉVUS POUR 2002-2003**

VÉRIFICATION BÉNÉFICIAIRES DES CONTRIBUTIONS

ÉTENDUE

Ces vérifications visent uniquement à évaluer dans quelle mesure l'unité vérifiée respecte les conditions de l'accord de contribution. Les vérificateurs contrôleront les documents financiers du bénéficiaire qui se rapportent à la contribution, ainsi que les demandes de remboursement du dernier ou des deux derniers exercices pour lesquels la contribution a été reçue. Ce travail comprendra :

- a) un examen et une évaluation de la qualité, de l'intégrité et de l'exactitude des documents financiers, des procédés comptables et des contrôles internes du bénéficiaire qui se rapportent aux frais imputés au titre de l'accord;
- b) une évaluation du caractère raisonnable et de l'admissibilité des dépenses engagées ou imputées, suivant les méthodes comptables généralement reconnues et les conditions de l'accord.

Les vérifications seront effectuées conformément au Guide de vérification des contributions fédérales du BCG.

Il est prévu que dix vérifications seront effectuées chaque année en fonction de l'évaluation des risques que comportent les contributions. Des vérifications seront également effectuées dans les cas où des fonds de contributions sont reportés (p. ex. ententes cadres de services de police autochtones entre les gouvernements fédéral et provinciaux).

DERNIÈRE VÉRIFICATION

Huit bénéficiaires de contribution ont fait l'objet d'une vérification en 2001-2002.

CALENDRIER PROPOSÉ

Annuel

COÛT ESTIMATIF

En général, le coût des vérifications des contributions varie entre 8 000 \$ et 30 000 \$, selon, par exemple, le montant de la contribution, la durée de la période vérifiée, l'état des dossiers, le nombre de questions traitées et l'existence ou l'absence de frais de déplacement.

VÉRIFICATIONS DES CONTRIBUTIONS PRÉVUES POUR 2002-2003

1. Hatchet Lake, Fond du Lac, Black Lake et Peter Ballantyne (4 ECT en Saskatchewan)

Lieu Diverses localités de la Saskatchewan

Financement (2000-2001)	Hatchet Lake	Fond du Lac	Black Lake	Peter Ballantyne
Ministère	202 811 \$	187 620 \$	202 811 \$	864 720 \$
Saskatchewan	187 210 \$	173 123 \$	187 210 \$	798 204 \$
Total	<u>390 021 \$</u>	<u>360 743 \$</u>	<u>390 021 \$</u>	<u>1 662 924 \$</u>

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente communautaire tripartite (ECT) ont été respectées durant l'exercice 2000-2001. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la Division F de la GRC dans le cadre des quatre ententes, ainsi qu'au financement fourni à la Première nation Peter Ballantyne.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de l'exercice 2002-2003 (report de 2001-2002)

Coût estimatif 83 000 \$

2. Millbrook

Lieu Truro (Nouvelle-Écosse)

Financement

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Total
Ministère	164 175 \$	150 588 \$	163 033 \$	154 712 \$	167 224 \$	799 732 \$
Nouvelle-Écosse	151 545 \$	139 004 \$	150 492 \$	142 811 \$	154 360 \$	738 212 \$
Total	315 720 \$	289 592 \$	313 525 \$	297 523 \$	321 584 \$	1 537 944 \$

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de Millbrook, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 8 000 \$

3. Shubenacadie

Lieu Shubenacadie, Hants County (Nouvelle-Écosse)

Financement

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Total
Ministère	329 127 \$	316 341 \$	334 869 \$	361 405 \$	336 048 \$	1 677 790 \$
Nouvelle-Écosse	303 809 \$	292 007 \$	309 110 \$	333 604 \$	310 199 \$	1 548 729 \$
Total	632 936 \$	608 348 \$	643 979 \$	695 009 \$	646 247 \$	3 226 519 \$

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de Shubenacadie, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 10 000 \$

4. File Hills

Lieu Balcarres (Saskatchewan)

Financement (File Hills)

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Total
Ministère	49 793 \$	175 952 \$	242 815 \$	468 560 \$
Saskatchewan	45 963 \$	162 417 \$	224 137 \$	432 517 \$
Total	95 756 \$	338 369 \$	466 952 \$	901 077 \$

(GRC)	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Total
Ministère	263 305 \$	169 531 \$	73 597 \$	506 433 \$
Saskatchewan	243 050 \$	156 490 \$	67 936 \$	467 476 \$
Total	506 355 \$	326 021 \$	141 533 \$	973 909 \$

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de la File Hills Agency, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification portera sur le financement de la Files Hills Agency et les dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 15 000 \$

5. Long Point (Winneway)

Lieu Winneway River (Québec)

Financement

	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>	<u>2001-2002</u>	<u>Total</u>
Ministère	208 000 \$	169 000 \$	169 000 \$	546 000 \$
Québec	192 000 \$	156 000 \$	156 000 \$	504 000 \$
Total	<u>400 000 \$</u>	<u>325 000 \$</u>	<u>325 000 \$</u>	<u>1 050 000 \$</u>

L'objet de la contribution est de financer le service de police de Long Point – Winneway, qui est chargé de faire régner la paix, l'ordre et la sécurité publique sur le territoire, de prévenir le crime et de rechercher les criminels.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant les exercices 1999-2000 à 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 15 000 \$

6. Wikwemikong

Lieu Manitoulin Island (Ontario)

Financement†

	<u>2001-2002</u>
Ministère	559 754 \$
Ontario	516 696 \$
Total	<u>1 076 450 \$</u>

L'objet de la contribution est de financer le service de police, qui est chargé de faire régner la paix, l'ordre et la sécurité publique sur le territoire, de prévenir le crime et de rechercher les criminels.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Deuxième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 14 000 \$

7. Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Lieu Wemotaci (Québec)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	306 800 \$
Québec	283 200 \$
Total	<u>590 000 \$</u>

L'objet de la contribution est de financer le service de police de Wemotaci, qui est chargé de faire régner la paix, l'ordre et la sécurité publique sur le territoire, de prévenir le crime et de rechercher les criminels.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Deuxième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 14 000 \$

8. Conseil mohawk d'Akwesasne

Lieu Cornwall (Ontario)

Financement

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Total
Ministère	1 248 000 \$	1 300 000 \$	1 300 000 \$	1 300 000 \$	650 000 \$	5 798 000 \$
Ontario	576 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	300 000 \$	2 676 000 \$
Québec	576 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	600 000 \$	300 000 \$	2 676 000 \$
Total	2 400 000 \$	2 500 000 \$	2 500 000 \$	2 500 000 \$	1 250 000 \$	11 150 000 \$

L'objet de la contribution est de fournir, à Akwesasne, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Deuxième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 18 000 \$

9. Conseil mohawk de Kanesatake

Lieu Kanesatake (Québec)

Financement

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Total
Ministère	676 000\$	827 820 \$	1 323 306 \$	295 264 \$	3 122 390 \$
Québec	624 000 \$	764 142 \$	1 221 513 \$	272 552 \$	2 882 207 \$
Total	<u>1 300 000 \$</u>	<u>1 591 962 \$</u>	<u>2 544 819 \$</u>	<u>567 816 \$</u>	<u>6 004 597 \$</u>

L'objet de la contribution est d'établir et de maintenir un service de police à Kanesatake, qui est chargé de faire régner la paix, l'ordre et la sécurité publique dans la zone de patrouille, de prévenir le crime en conformité avec les lois pertinentes, et de rechercher les criminels présumés.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Deuxième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 18 000 \$

10. Scw'exmx/Nicola (Merritt)

Lieu Merritt (Colombie-Britannique)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	154 184 \$
Colombie- Britannique	142 324 \$
Total	<u>296 508 \$</u>

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de Scw'exmx, des services de police efficaces, efficaces, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Troisième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 8 000 \$

11. Lax Kw'alaams

Lieu Port Simpson (Colombie-Britannique)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	229 512 \$
Colombie- Britannique	<u>211 857 \$</u>
Total	<u>441 369 \$</u>

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de Lax Kw'alaams, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Troisième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 9 000 \$

12. Takla Lake

Lieu Fort St. James (Colombie-Britannique)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	115 204 \$
Colombie- Britannique	106 342 \$
Total	<u>221 546 \$</u>

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire de la Première nation de Takla Lake, des services de police efficaces, efficaces, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de cette Première nation.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Troisième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 8 000 \$

13. Bandes indiennes de Kamloops, Whispering Pines/Clinton et Skeetchestn

Lieu Kamloops (Colombie-Britannique)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	172 576 \$
Colombie- Britannique	159 301 \$
Total	<u>331 877 \$</u>

L'objet de la contribution est de fournir, sur le territoire des bandes indiennes de Kamloops, Whispering Pines/Clinton et Skeetchestn, des services de police efficaces, efficients, de qualité et adaptés à la réalité culturelle de ces bandes.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002. La vérification se limitera à l'examen des dépenses réelles engagées par la GRC.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Troisième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 8 000 \$

14. Mitchikanibikok Inik (Lac Barrière)

Lieu Parc de la Vérendrye (Québec)

Financement

	<u>2001-2002</u>
Ministère	140 400 \$
Québec	129 600 \$
Total	<u>270 000 \$</u>

L'objet de la contribution est de maintenir le corps de police de Mitchikanibikok Inik, qui est chargé de fournir des services efficaces, efficients, professionnels et adaptés à la réalité culturelle dans la collectivité de Rapid Lake.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'entente ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé Troisième trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 8 000 \$

15. Hobbema 2N Corporation

Lieu Hobbema (Alberta)

Financement

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000	Total
Ministère	164 320 \$	328 640 \$	328 640 \$	328 640 \$	328 640 \$	246 480 \$	1 725 360 \$
Alberta	151 680 \$	303 360 \$	303 360 \$	303 360 \$	303 360 \$	227 520 \$	1 592 640 \$
Total	316 000 \$	632 000 \$	632 000 \$	632 000 \$	632 000 \$	474 000 \$	3 318 000 \$

L'objet de la contribution était d'aider au fonctionnement du service de police et de la commission de police de Hobbema.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'accord de contribution ont été respectées durant la période allant du 1^{er} avril 1999 au 31 décembre 2000.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé 2002-2003

Coût estimatif 24 000 \$

16. Nation siksika

Lieu Siksika (Alberta)

Financement

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	Total
Ministère	417 071 \$	417 071 \$	417 071 \$	417 071 \$	417 071 \$	2 085 355 \$
Alberta	384 988 \$	384 988 \$	384 988 \$	384 988 \$	384 988 \$	1 924 940 \$
Total	802 059 \$	802 059 \$	802 059 \$	802 059 \$	802 059 \$	4 010 295 \$

L'objet de la contribution était d'aider au fonctionnement du service de police et de la commission de police de la Nation siksika.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'accord de contribution ont été respectées durant l'exercice 2001-2002.

Centre de responsabilité Direction générale de la police des Autochtones

Calendrier proposé 2002-2003

Coût estimatif 15 000 \$

17. Winnipeg Native Alliance

Lieu Winnipeg (Manitoba)

Financement

	<u>2000-2001</u>	<u>2001-2002</u>	<u>Total</u>
Ministère	20 000 \$	151 752 \$	171 752 \$
Justice	106 554 \$	65 198 \$	171 752 \$
Total	<u>126 554 \$</u>	<u>216 950 \$</u>	<u>343 504 \$</u>

L'objet de la contribution était d'aider la Winnipeg Native Alliance à mettre en œuvre le programme Journey to a Positive Lifestyle et de fournir un soutien général pour l'exécution d'un projet pilote pour ce programme.

Étendue Déterminer dans quelle mesure les modalités financières et non financières de l'accord de contribution ont été respectées durant les exercices 2000-2001 et 2001-2002.

Centre de responsabilité Division des affaires correctionnelles autochtones

Calendrier proposé Premier trimestre de 2002-2003

Coût estimatif 10 000 \$

**DESCRIPTIONS SOMMAIRES
DES
PROJETS D'ÉVALUATION**

Nota : On réexaminera les points à évaluer avant d'entamer le travail pour s'assurer qu'ils correspondent toujours aux priorités, aux besoins et aux préoccupations de la direction.

**ÉLÉMENT À
ÉVALUER**

POLITIQUE SUR LA POLICE DES PREMIÈRES NATIONS

DESCRIPTION

La Politique sur la police des Premières nations (PPPN), qui est appliquée par la Direction générale de la police des Autochtones depuis avril 1992, fonctionne selon le principe du partenariat. La PPPN est le cadre de négociation des accords tripartites en matière de police entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou territoriaux et les collectivités inuites ou des Premières nations. Le Canada supporte 52 % du coût d'un accord, le reste étant assumé par la province ou le territoire concerné. Le nombre d'accords tripartites signés en vertu de la PPPN est passé de 10 en 1992 à plus de 120; ces accords s'appliquent maintenant à quelque 300 collectivités, lesquelles représentent 61 % de la population autochtone vivant dans des réserves.

Le Ministère cherche à obtenir des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de la PPPN afin d'être en mesure de satisfaire les attentes croissantes des provinces, des territoires et des collectivités des Premières nations quant au développement des services de police existants et à la négociation de nouveaux accords. La PPPN fera l'objet d'une évaluation et d'un rapport d'ici 2005-2006, sous réserve de l'affectation des fonds nécessaires.

OBJECTIFS

Un cadre d'évaluation serait établi pour guider l'étude d'évaluation. On prévoit que cette étude visera à mesurer l'efficacité, l'incidence et les effets de la PPPN sur les collectivités inuites et des Premières nations.

**POINTS À
L'ÉTUDE**

Les points à évaluer seraient déterminés une fois que le cadre d'évaluation aurait été établi. On s'attend en outre à ce que les résultats de la vérification de la PPPN effectuée par le BVG soient pris en considération lors de l'élaboration du cadre d'évaluation. Serait également pris en compte le travail fait par la Direction générale de la police des Autochtones sur l'efficacité, qui est indiqué dans la Stratégie de développement durable du Ministère.

**DERNIÈRE
ÉVALUATION**

Cadre d'évaluation – 1993-1994
Étude d'évaluation – 1995-1996

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

Cadre d'évaluation – 2002-2003
Étude d'évaluation – 2004-2005

COÛT ESTIMATIF

Cadre d'évaluation – 20 000 \$
Étude d'évaluation – 80 000 \$

ÉLÉMENT À ÉVALUER	POLITIQUE SUR LES PAIEMENTS DE TRANSFERT (cadre de reddition de comptes)
DESCRIPTION	<p>En juin 2000, le Conseil du Trésor a annoncé l'entrée en vigueur, le 1^{er} juin 2000, d'une politique révisée sur les subventions et les contributions (c.-à-d. la politique sur les paiements de transfert).</p> <p>Suivant cette politique révisée, les ministères sont tenus d'établir un cadre de reddition de comptes axé sur les résultats, qui prévoit des mécanismes appropriés de mesure et de présentation des résultats en rapport avec l'objectif, qui consiste à fournir des ressources au moyen de transferts.</p>
OBJECTIFS	<p>Élaborer un cadre de reddition de comptes, comme l'exige la politique révisée. Ce cadre comprendra : des indicateurs de rendement, les résultats escomptés, les façons de faire rapport sur le rendement et les critères d'évaluation à utiliser pour mesurer l'efficacité des paiements de transfert effectués par le Ministère.</p>
CALENDRIER PROPOSÉ	<p>2002-2003 (premier trimestre)</p> <p>Nota : Report de 2001-2002.</p>
COÛT ESTIMATIF	18 000 \$

**ÉLÉMENT À
ÉVALUER**

GED – PORTAIL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

DESCRIPTION

Le portail de la sécurité publique est une initiative élaborée dans le cadre du programme Gouvernement en direct. Il servira de guichet unique pour tous les renseignements et services liés à la sécurité publique qui sont destinés à la population canadienne. D'ici 2005, ce portail axé sur les clients comprendra des renseignements et des services de ministères et organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que d'organisations non gouvernementales.

Le sous-solliciteur général dirige cette initiative de regroupement horizontale et interministérielle.

OBJECTIFS

Effectuer une étude d'évaluation visant à déterminer l'efficacité, les répercussions et l'exhaustivité du portail de la sécurité publique. Pour ce faire, il faudra examiner et consulter des sources à l'intérieur comme à l'extérieur (p. ex. la population canadienne) du gouvernement.

**POINTS À
L'ÉTUDE**

Seront décrits dans le cadre d'évaluation.

**DERNIÈRE
ÉVALUATION**

S.O.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

Cadre d'évaluation – 2002-2003
Étude d'évaluation – 2004-2005

**COÛT
ESTIMATIF**

Cadre d'évaluation – 20 000 \$
Étude d'évaluation – 60 000 \$

**ÉLÉMENT À
ÉVALUER**

**APPROCHE CORRECTIONNELLE JUDICIEUSE ET
PARTICIPATION DES CITOYENS/INFORMATION DU PUBLIC –
SERVICES CORRECTIONNELS POUR AUTOCHTONES**

DESCRIPTION

En juillet 2000, on a approuvé l'affectation de fonds aux initiatives « Approche correctionnelle judiciaire et Participation des citoyens/Information du public », pour faire avancer le programme de sécurité publique du gouvernement.

Les trois grands domaines d'action du Portefeuille sont les services correctionnels pour Autochtones, l'infrastructure des services correctionnels communautaires et la participation des citoyens/l'information du public.

Pour recevoir les fonds, les entités intéressées ont dû s'engager à établir un cadre d'évaluation des domaines pour lesquels un financement permanent serait demandé.

En outre, les entités intéressées (Ministère, SCC et CNLC) devront soumettre au secrétaire du Conseil du Trésor, au plus tard le 30 juin 2004, un rapport décrivant en détail ce qui aura été accompli dans le cadre des initiatives et les résultats obtenus. Avant de prendre des décisions concernant le financement des initiatives en 2005-2006 et après, le Conseil du Trésor examinera les résultats exposés dans le rapport.

Les organismes concernés seront consultés relativement à la nature, à l'étendue et à la coordination des activités d'évaluation de même qu'aux méthodes à employer afin qu'il soit plus facile de produire les rapports exigés.

Quand il s'agira de rendre compte des résultats des initiatives au secrétaire du Conseil du Trésor, les activités d'évaluation touchant les services correctionnels pour Autochtones feront partie intégrante des autres activités d'évaluation liées à l'initiative « Approche correctionnelle judiciaire ».

OBJECTIFS

Élaborer un cadre d'évaluation, qui prévoira la méthode à suivre pour évaluer le volet « Services correctionnels pour Autochtones » de l'initiative « Approche correctionnelle judiciaire ». Une évaluation antérieure portant sur l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones servira de référence.

Nota : Les objectifs des activités d'évaluation relatives aux autres initiatives (c'est-à-dire l'infrastructure des services correctionnels communautaires et la participation des citoyens/l'information du public) sont encore à déterminer.

**POINTS À
L'ÉTUDE**

Seront décrits dans les cadres d'évaluation.

**DERNIÈRE
ÉVALUATION**

Un cadre d'évaluation de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones, qui s'inscrit dans l'Initiative en matière de justice applicable aux Autochtones, a été établi en 1997-1998.

Une évaluation globale définitive de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones a été effectuée en 2000-2001.

Un cadre d'évaluation du volet « Services correctionnels pour Autochtones » de l'initiative « Approche correctionnelle judiciaire » a été élaboré en 2001-2002 pour le Ministère et la CNLC.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2003-2004 – Évaluation (Services correctionnels pour Autochtones – Ministère et CNLC)

Nota : Les cadres d'évaluation des autres initiatives seront établis et perfectionnés au cours de la prochaine année. On procédera à une évaluation globale définitive de toutes les initiatives qui intégrera l'évaluation des services correctionnels pour Autochtones, et les résultats seront présentés au SCT avant le 30 juin 2004.

**COÛT
ESTIMATIF**

35 000 \$ – (2003-2004 – évaluation)

Nota : Le coût de l'activité d'évaluation liée aux autres initiatives reste à déterminer.

**ÉLÉMENT À
ÉVALUER**

PLANS DES RESSOURCES HUMAINES 1997-2000 ET 2000-2003

DESCRIPTION

L'initiative La Relève a été lancée par le greffier du Conseil privé en 1997 parce que, de toute évidence, il risquait d'être de plus en plus difficile de retenir, de motiver et d'attirer le personnel indispensable au bon fonctionnement de la fonction publique durant les prochaines décennies.

Essentiellement, cette initiative vise à renouveler et à reconstruire la fonction publique fédérale pour en faire une institution moderne et dynamique, capable de mettre à profit les compétences de ses employés.

Dans le cadre de cette initiative, chaque ministère devait procéder à une analyse de ses ressources humaines et préparer un plan d'action indiquant comment il prévoyait se préparer pour l'avenir et satisfaire les besoins de ses clients et de ses employés. En réponse à cette exigence, le Ministère a établi un plan des ressources humaines 1997-2000, intitulé « Créer une organisation performante et bien gérée », puis un deuxième pour la période allant de 2000 à 2003, intitulé « Les gens, les politiques et les valeurs : Créer une organisation performante et bien gérée ». De plus, des plans de mise en œuvre ont été élaborés afin d'orienter la réalisation des initiatives décrites dans les deux plans des ressources humaines.

Dans les plans des ressources humaines, le Ministère s'est engagé à surveiller régulièrement l'application des plans et à en évaluer les résultats.

OBJECTIFS

Mener une étude d'évaluation visant à déterminer l'efficacité et l'incidence des plans des ressources humaines au Ministère.

**POINTS À
L'ÉTUDE**

Décrits dans le cadre d'évaluation.

**DERNIÈRE
ÉVALUATION**

Un cadre d'évaluation a été élaboré en 1998-1999 afin de guider l'évaluation prévue en 2003-2004.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2003-2004 (évaluation)

**COÛT
ESTIMATIF**

40 000 \$ (évaluation)

**ÉLÉMENT À
ÉVALUER**

**ENTENTE SUR LES SERVICES DE POLICE DES PREMIÈRES
NATIONS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE GUÉRISON
DES INNUS**

DESCRIPTION

La participation du Ministère à la Stratégie de guérison des Innus découle directement de l'engagement pris le 24 novembre 1999, devant les Innus du Labrador, par le ministre des Affaires indiennes et du Nord et le premier ministre de Terre-Neuve et du Labrador en vue de négocier des ententes sur les services de police dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations. Grâce à ces ententes, les collectivités innues recevront des services de police communautaire efficaces que leur dispensera un effectif suffisant, professionnel et sensibilisé à leur réalité culturelle, ce qui contribuera à la sécurité publique et au renforcement des collectivités. Lors de l'élaboration du présent plan, les ententes sur les services de police n'avaient pas encore été conclues.

OBJECTIFS

L'évaluation veillera à ce que les services de police soient conformes aux principes, aux buts et aux objectifs de la Politique sur la police des Premières nations, ainsi qu'aux modalités des ententes en la matière. L'évaluation servira à déterminer l'efficacité et l'incidence des ententes sur les services de police pour les collectivités innues.

**POINTS À
L'ÉTUDE**

L'étude aura notamment pour objet :

- de veiller à ce que les deniers publics soient dépensés avec toute la diligence voulue;
- de déterminer si le Ministère administre sa composante de la Stratégie en conformité avec les modalités du Programme des services de police des Premières nations;
- de veiller à ce que le bénéficiaire des fonds respecte les modalités des ententes sur les services de police;
- de déterminer si le service de police contribue à la sécurité publique et au renforcement des collectivités innues.

**DERNIÈRE
ÉVALUATION**

S.O.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2004-2005

COÛT ESTIMATIF

20 000 \$

ANNEXE D

DESCRIPTIONS SOMMAIRES

DES

PRINCIPAUX EXAMENS GÉRÉS OU ENTREPRIS PAR

LES CENTRES DE RESPONSABILITÉ EN 2002-2003

ÉVALUATION DE L'INITIATIVE INTÉGRÉE DE CONTRÔLE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ (IICPC)

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale de la police et de l'application de la loi

DESCRIPTION

L'IICPC, qui a été approuvée le 12 juillet 1996, a fait passer de trois à treize, à l'échelle du pays, le nombre d'unités antidrogue spéciales mixtes (UASM) financées dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA). L'initiative s'inspire du programme d'UASM et utilise le même modèle de prestation de services. Par contre, au lieu de porter uniquement sur les produits de la criminalité liée aux drogues, l'initiative s'étend aux produits de la criminalité organisée et de la contrebande de tabac et d'alcool. L'initiative est financée pour une période de six ans, soit de 1996-1997 à 2001-2002.

Les unités mixtes des produits de la criminalité (UMPC) sont composées de représentants de la GRC, du ministère de la Justice, de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et de services de police municipaux et provinciaux, ainsi que de juricomptables, de gestionnaires des biens et d'employés de soutien. La GRC continue d'être responsable de l'aspect opérationnel des unités; chacune d'elles est d'ailleurs située à un endroit où était déjà installée la GRC (c.-à-d. Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, London, Toronto (Newmarket), Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Halifax et St. John's).

Le ministère du Solliciteur général (le Ministère) est responsable au premier chef de l'évaluation de l'IICPC, ce qui comprend :

- ⇒ l'élaboration du cadre d'évaluation;
- ⇒ la rédaction d'un rapport d'étape sur la mise en œuvre après un an (1996-1997). Le rapport est limité aux activités de la phase de démarrage entreprises pendant la première année écourtée de l'initiative (environ six semaines);
- ⇒ la rédaction de rapports d'évaluation annuels pour chacune des quatre dernières années de l'initiative (1997-1998 à 2000-2001);
- ⇒ la tenue d'une évaluation détaillée de l'initiative depuis sa création, pour aider les ministres à décider si l'IICPC se poursuivra après le 31 mars 2002.

Le Ministère est responsable de l'évaluation des activités des UMPC, mais c'est le ministère de la Justice qui est chargé d'évaluer les activités relatives aux poursuites. Les résultats des évaluations de Justice Canada seront intégrés aux rapports annuels du Ministère.

FINANCEMENT

Le Ministère a reçu 75 000 \$ la première année (1996-1997) pour entreprendre l'élaboration du cadre d'évaluation et rédiger le rapport d'étape sur la mise en œuvre. Pour les quatre autres années, 640 000 \$ au total ont été fournis pour payer les frais de collecte et d'analyse des données d'évaluation, ce qui comprend le coût d'un ETP pour coordonner et gérer l'évaluation.

ACTIVITÉS À CE JOUR

Les activités d'évaluation suivantes ont été menées pendant les cinq premières années de l'initiative (1996-1997 à 2000-2001) :

- le cadre d'évaluation de l'IICPC (1996-1997);
- le rapport d'étape sur la mise en œuvre de l'IICPC après un an (1996-1997);
- l'exécution d'une évaluation de l'IICPC après la deuxième année (1997-1998) et la troisième année (1998-1999), dont une analyse des données de base et une analyse coûts-avantages;
- la collecte et l'analyse des données pour le rapport d'évaluation de la quatrième année (1999-2000).

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2002-2003

- Élaboration du rapport d'évaluation des quatrième et cinquième années.
- Début des travaux préliminaires sur le CGRR.

COÛT ESTIMATIF

422 700 \$ pour les services de consultants*

- 30 000 \$ (1997-1998)
- 142 500 \$ (1998-1999)
- 68 700 \$ (1999-2000)
- 110 000 \$ (2000-2001)
- 71 500 \$ (2001-2002)

* Le Ministère a reçu 390 000 \$ pour ce travail d'évaluation et fournit un montant supplémentaire de 32 700 \$ pour les frais de consultants.

EXAMEN DE L'INITIATIVE ANTICONTREBANDE (IAC)

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale de la police et de l'application de la loi

DESCRIPTION

L'Initiative anticontrabande a été lancée en 1994 pour faire échec à la contrebande, en particulier celle du tabac et de l'alcool, et elle est liée à la stratégie globale adoptée par le gouvernement pour lutter contre le crime organisé au Canada. Cette initiative fournit des ressources à la GRC, à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au ministère de la Justice et, depuis 1999, au ministère du Solliciteur général.

L'initiative est devenue permanente en 1997. Il était toutefois prévu que son niveau de ressources diminuerait sur une période de trois ans, passant de 100 % en 1997-1998 à 85 % en 1998-1999 (baisse de 15 %) et à 65 % en 1999-2000 et durant les exercices suivants (baisse de 20 %). En 1999, il a été convenu de maintenir à 85 % le niveau de financement pendant quatre autres exercices (soit de 1999-2000 à 2002-2003), après quoi le niveau de financement passerait à 65 %. On a aussi consenti à examiner, en 2001-2002, une éventuelle demande de fonds supplémentaires, basée sur des données d'évaluation.

EXIGENCE RELATIVE À L'EXAMEN

Pour obtenir des ressources pour l'initiative, il a fallu élaborer un cadre de rendement et de responsabilité énonçant les principaux indicateurs de rendement à surveiller pour mesurer les résultats de l'initiative. Ce cadre devait être utilisé pour toute évaluation future pouvant appuyer une demande de fonds supplémentaires.

ACTIVITÉS À CE JOUR

- Un cadre de rendement et de responsabilité a été élaboré en 1997-1998.
- Un examen exhaustif de l'initiative a été effectué en 1998-1999, et il a été recommandé d'apporter des modifications au cadre de rendement et de responsabilité.
- Le cadre de rendement et de responsabilité a été révisé en 1999 et mis en œuvre en 2000, en vue du contrôle continu du programme par chaque organisme/ministère partenaire.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2002-2003

Le cadre de rendement et de responsabilité révisé servira à évaluer régulièrement l'initiative.

COÛT ESTIMATIF

Tous les coûts engendrés par l'évaluation continue de l'initiative seront assumés par les organismes partenaires.

ÉVALUATION DES MESURES LÉGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES DE LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale de la police et de l'application de la loi

DESCRIPTION

Le 5 avril 2001, le gouvernement du Canada a annoncé de nouvelles mesures dynamiques et l'affectation de nouveaux fonds pour lutter contre le crime organisé sur tous les fronts. Cette annonce est venue renforcer l'engagement qu'il a pris ces dernières années en vue de combattre ce problème.

Les fonds serviront à mettre en œuvre les nouveaux instruments législatifs prévus dans le projet de loi C-24, *Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi) et d'autres lois en conséquence*, qui a été sanctionné le 18 décembre 2001. Les ressources seront également utilisées pour exécuter un certain nombre d'initiatives dans les domaines du renseignement et des enquêtes, de l'élaboration de politiques et de la recherche, ainsi que des consultations et de la formation législative.

EXIGENCE RELATIVE À L'EXAMEN

Le financement des mesures visant à lutter contre le crime organisé a été approuvé le 28 août 2001. Le cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) qui a découlé de la présentation au Conseil du Trésor contient les éléments suivants :

- des indicateurs de rendement, par exemple : des résultats qualitatifs, comme les répercussions sur l'efficacité des enquêtes et des poursuites, et des résultats quantitatifs, comme le nombre d'enquêtes effectuées, d'accusations portées et de condamnations enregistrées;
- à l'aide de ces résultats, on effectuera une évaluation annuelle du programme et une évaluation globale quinquennale pour mesurer l'efficacité des efforts collectifs déployés pour combattre le crime organisé. Le premier rapport, qui devrait être publié en septembre 2002, sera transmis au Comité des sous-ministres adjoints sur la sécurité publique. En outre, les évaluations formatives et sommatives subséquentes, qui auront lieu en 2003-2004 et 2004-2005, respectivement, seront présentées aux ministres membres du Comité du Cabinet sur l'union sociale, après examen par le Comité des SMA sur la sécurité publique.

- En outre, le CGRR permettra au gouvernement fédéral de remplir son obligation de faire rapport chaque année aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice sur les progrès réalisés à l'égard de chaque mesure mentionnée dans le Programme national de lutte contre le crime organisé.

ACTIVITÉS À CE JOUR

Achèvement du CGRR le 6 février 2002.

Élaboration d'un cadre national sur la collecte de données sur le crime organisé et l'évaluation des répercussions.

Distribution d'un rapport sommaire sur l'étude-cadre nationale diffusée aux dirigeants de services policiers et aux sous-ministres FPT.

Établissement des priorités avec les dirigeants de services policiers et responsables de la justice (atelier tenu en décembre 2001 à Winnipeg) pour la collecte nationale des données afin de confirmer les priorités en matière de criminalité à l'échelle nationale.

Consultation de la collectivité policière sur la viabilité d'un sondage national auprès des organismes de police et d'application de la loi sur la collecte de données sur le crime organisé et des questions connexes liées à la collecte nationale de données (conservation, confidentialité, etc.).

Finalisation et signature de l'entente de partenariat avec la collectivité d'Akwesasne par le solliciteur général et le conseil mohawk d'Akwesasne le 23 juin 2002.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2002-2003

L'examen en vue du premier rapport annuel sur la mesure continue du rendement s'achèvera en 2002-2003. Cet exercice a pour objet d'étudier les progrès réalisés, les lacunes ainsi que le travail qu'il reste à faire en ce qui concerne :

- la mise en œuvre des initiatives et des stratégies d'évaluation et de mesure du rendement du cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRAR) par chaque organisme partenaire (le ministère du Solliciteur général du Canada, le ministère de la Justice, la Gendarmerie royale du Canada et le Service correctionnel du Canada);
 - l'accessibilité et la qualité des données requises pour l'évaluation;
 - toutes les données de base indiquant les résultats obtenus dans la lutte au crime organisé;
- la volonté des partenaires à s'occuper des critères d'évaluation énoncés dans le CGRAR.

COÛT ESTIMATIF

400 000 \$ (2002-03)

ÉVALUATION DU RÔLE DU PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DANS LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET LA PRÉVENTION DU CRIME

CENTRE DE
RESPONSABILITÉ

Direction générale de la police et de l'application de la loi

DESCRIPTION

En mai 2001, le gouvernement fédéral a annoncé l'expansion de la phase II de la SNSCPC. Il a approuvé l'affectation d'une somme supplémentaire de 145 millions de dollars pour quatre ans qui venait s'ajouter à l'investissement initial de 32 millions de dollars par année fait en 1998. La Stratégie vise à mettre en œuvre une approche équilibrée de lutte contre le crime et d'aide aux victimes en appuyant les initiatives communautaires de prévention du crime, qui réduisent l'impact des facteurs de risque associés au comportement criminel. De plus, la Stratégie élargit les partenariats et appuie les collectivités qui conçoivent et mettent en œuvre des méthodes novatrices et durables pour prévenir la criminalité.

Dans le cadre de l'expansion de la Stratégie, le Portefeuille reçoit 1,4 million de dollars par année (GRC – 675 000 \$, Ministère – 725 000 \$) pour son *Initiative de prévention du crime et de sécurité publique*, qui appuie les projets de prévention du crime liés aux services de police et aux services correctionnels.

Dans le cadre du programme gouvernemental de sécurité publique, l'*Initiative de prévention du crime et de sécurité publique* renforcera les activités des domaines policiers et correctionnels qui portent sur les causes profondes de la criminalité. Pour atteindre cet objectif, le Ministère et la GRC appuieront la mise en œuvre d'initiatives destinées à établir une capacité suffisante et à examiner des questions particulières qui nécessitent une plus grande attention. Il s'agit notamment des questions liées à la criminalité et à la victimisation dans les collectivités autochtones, éloignées et isolées, de la sensibilisation aux méfaits de la toxicomanie et de la prévention de celle-ci, de la gestion des risques associés aux enfants de délinquants et de l'élaboration de stratégies visant à prévenir l'adhésion des jeunes à des gangs et les vols d'automobiles. L'accent est mis sur des initiatives de ce genre étant donné l'importante contribution qu'apporte la police en menant plusieurs projets de prévention du crime un peu partout au pays. Les services de police aident à lancer des programmes communautaires de prévention du crime, en particulier dans les collectivités éloignées, où les services de soutien sont souvent inexistantes.

**EXIGENCE
RELATIVE À
L'EXAMEN**

Le ministre de la Justice doit, en collaboration avec le solliciteur général du Canada, présenter une évaluation sommative des réalisations découlant de la phase II de la Stratégie en 2002-2003.

En conformité avec les lignes directrices du Conseil du Trésor, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) a été élaboré pour l'expansion de la phase II (augmentation de 145 M\$ de l'investissement dans la prévention) pour décrire les responsabilités de l'évaluation, notamment une mesure permanente du rendement, l'établissement de rapports annuels et une évaluation sommative à mi-parcours. Le ministre de la Justice et le solliciteur général du Canada sont tenus de rendre compte des réalisations et des progrès découlant de la Stratégie au cours des quatre prochaines années (2001-2005).

Même si c'est le ministère de la Justice qui est actuellement responsable au premier chef de l'évaluation de la Stratégie, les ressources additionnelles pour la prévention du crime, permettront au Portefeuille d'appliquer un mécanisme de vérification interne pour rendre des comptes suivant les exigences définies tant par le Centre national de prévention du crime que par le Ministère.

**ACTIVITÉS À CE
JOUR**

Le ministère de la Justice, de concert avec le Ministère, a établi un cadre d'évaluation en 1998 pour évaluer l'efficacité générale de la Stratégie. En 2001, le Portefeuille et le ministère de la Justice ont élaboré un CGRR pour l'expansion de la phase II.

Le ministère de la Justice a effectué une évaluation à mi-parcours de la phase II de la Stratégie, avec la participation du Ministère. Le rapport a été terminé le 16 janvier 2001. Les préparatifs sont en cours en vue de l'évaluation sommative de la phase II.

**ACTIVITÉS
PRÉVUES POUR
2002-2003**

De concert avec la GRC et Justice Canada, le Ministère mettra en place des mesures de rendement permanentes et procédera à une évaluation à mi-parcours de la Stratégie élargie en fonction des indicateurs de rendement décrits dans le CGRR.

COÛT ESTIMATIF

Une somme d'environ 85 000 \$ pour quatre ans a été affectée aux activités de prévention du crime du Portefeuille pour la mesure du rendement permanente, ainsi que pour les évaluations à mi-parcours et sommative.

ÉVALUATION DES ACCORDS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX-TERRITORIAUX SUR LES ANALYSES BIOLOGIQUES

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale de la police et de l'application de la loi

DESCRIPTION

La banque nationale de données génétiques est en place depuis le 30 juin 2000. Pour aider à son financement, les provinces et les territoires ont conclu des accords avec le gouvernement fédéral concernant le partage des coûts des analyses biologiques durant trois ans (1999-2000 à 2001-2002). Cet arrangement devrait engendrer des recettes annuelles de 5,6 millions de dollars pour la banque de données.

La banque de données et les accords sont financés pour une période de quatre ans (1999-2000 à 2002-2003), au coût total de 18,1 millions de dollars. Selon les termes des accords, l'arrangement financier actuel se poursuivra jusqu'au 31 mars 2002 ou jusqu'à la date où de nouveaux accords seront négociés, selon celles de ces dates qui survient la première.

EXIGENCE RELATIVE À L'EXAMEN

Le solliciteur général doit présenter au Cabinet, en 2002-2003, les résultats d'une évaluation des accords en vue du renouvellement de ces accords et d'obtenir un financement permanent pour la banque de données.

ACTIVITÉS À CE JOUR

Le Ministère a passé un contrat avec CVC pour l'élaboration d'un cadre d'évaluation provisoire pour mesurer l'efficacité générale des accords et de la banque de données.

Le cadre sera achevé en février-mars 2002, après consultation des provinces et territoires.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2002-2003

Le cadre servira à l'évaluation permanente de l'initiative et au renouvellement des accords.

COÛT ESTIMATIF

À déterminer. Le Ministère et la GRC paieront tous les coûts occasionnés par l'évaluation.

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale de la sécurité nationale

DESCRIPTION

Le portefeuille ministériel du Solliciteur général du Canada est responsable de l'ensemble des activités de planification et de coordination du Programme national de lutte contre le terrorisme. C'est donc au solliciteur général que revient le rôle principal en cas de menace ou d'acte terroriste au Canada.

Le Ministère, par l'entremise de la Direction générale de la sécurité nationale, s'occupe de la gestion du Programme national de lutte contre le terrorisme et coordonne les activités menées par des ministères et organismes fédéraux en réponse aux menaces ou actes terroristes au Canada.

En 2000-2001, la Direction générale a mis à jour le Plan national de lutte contre le terrorisme. Pour faciliter l'application de ce plan, on a prévu dans le Programme de préparation opérationnelle (PPO), en place depuis 1997, des activités continues de formation (exercices, colloques, ateliers).

EXIGENCE RELATIVE À L'EXAMEN

Le 6 avril 2000, le Comité d'examen de la gestion du Ministère a approuvé une évaluation du PPO qui avait été faite en 2000-2001, d'après le cadre d'évaluation élaboré en 1998-1999.

À sa réunion du 25 septembre 2000, ce comité a décidé, en raison des ressources humaines et financières limitées dont disposait la Direction générale de la sécurité nationale, qu'il fallait réduire au minimum l'étendue de l'évaluation du PPO, en mesurant le succès de la formation faisant partie de ce programme.

ACTIVITÉS À CE JOUR

- Un cadre d'évaluation a été élaboré en 1998-1999.
- Des formulaires d'évaluation ont été créés en 2000-2001 pour être distribués aux personnes assistant aux colloques et aux exposés du PPO. Ces formulaires ont été utilisés en 2000-2001 et en 2001-2002.

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2002-2003

- Continuer de se servir des formulaires d'évaluation aux colloques et aux exposés du PPO.
- Analyser les commentaires notés sur les formulaires et rédiger un rapport d'évaluation sommaire à la fin de l'année.

COÛT ESTIMATIF

La Direction générale de la sécurité nationale paiera tous les coûts engendrés par l'évaluation.

**DESCRIPTIONS SOMMAIRES
DES
PROJETS DE VÉRIFICATION EXTERNE
PRÉVUS POUR 2002-2003**

Nota : Les projets de vérification externe ne sont pas tous axés sur le Ministère. Toutefois, on s'attend à tout le moins à ce qu'il ait à fournir de la documentation pendant la tenue de toutes les vérifications décrites dans la présente annexe.

Conformité du Ministère aux exigences de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de son règlement d'application

VÉRIFICATEUR	Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)
DESCRIPTION	<p>La <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i> exige que les employeurs, en collaboration et en consultation avec les représentants des employés, élaborent et mettent en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi visant à éliminer les obstacles qui nuisent aux femmes, aux membres des minorités visibles, aux Autochtones et aux personnes handicapées, dans le but de disposer d'un effectif représentatif. La Loi précise les responsabilités des employeurs et habilite la CCDP à veiller à l'observation de ses dispositions par la tenue de vérifications.</p> <p>La vérification sera axée sur 12 exigences de la Loi, et la CCDP administrera un sondage et, au besoin, un suivi assorti d'entrevues.</p>
CALENDRIER PROPOSÉ	2002-2003

Vérification des initiatives récentes du gouvernement en matière de sécurité nationale

VÉRIFICATEUR	Bureau du vérificateur général (BVG)
DESCRIPTION	<p>La vérification de l'optimisation des programmes gouvernementaux en matière de sécurité nationale portera sur les dispositions législatives adoptées à la suite des événements du 11 septembre et sur les nouvelles dépenses annoncées dans le budget fédéral de 2001.</p> <p>Le BVG effectuera d'abord un survol du domaine faisant l'objet de la vérification, ce qui lui permettra de comprendre les questions fondamentales liées à la sécurité nationale. Au cours de cette phase de la vérification, le BVG demandera de l'information sur les programmes de sécurité mis en œuvre par le Ministère avant et après le 11 septembre 2001.</p>
CALENDRIER PROPOSÉ	Survol – 2002-2003 Vérification – 2003-2004

Vérification des données et statistiques sur la justice pénale et des renseignements connexes tirés du système d'information de la GRC

VÉRIFICATEUR

Bureau du vérificateur général (BVG)

DESCRIPTION

À la suite des représentations faites par la GRC et Statistique Canada au BVG au cours de l'étude des défis pour le système canadien de justice pénale menée en 2001-2002, le BVG a décidé d'effectuer une vérification des données et statistiques sur la justice pénale.

La vérification aura pour objet de confirmer la fiabilité et la crédibilité des données et statistiques sur la justice pénale.

CALENDRIER PROPOSÉ

2002-2003

Vérification du Programme canadien de contrôle des armes à feu

VÉRIFICATEUR

Bureau du vérificateur général (BVG)

DESCRIPTION

Le BVG prévoit procéder à une vérification du Programme canadien de contrôle des armes à feu en 2002-2003.

La vérification portera sur les coûts et les revenus du Programme canadien de contrôle des armes à feu, ainsi que sur les questions associées à celui-ci.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

2002-2003

Évaluation des stratégies canadiennes de lutte contre le blanchiment d'argent

VÉRIFICATEUR

Bureau du vérificateur général (BVG)

DESCRIPTION

L'évaluation des stratégies canadiennes de lutte contre le blanchiment d'argent comportera deux phases. La première sera une étude qui devrait sensibiliser les parlementaires et les Canadiens à la question du blanchiment d'argent et aux efforts déployés par le gouvernement fédéral pour lutter contre ce phénomène. La deuxième phase prendra la forme d'une vérification qui portera sur l'efficacité des efforts et des initiatives visant à lutter contre le blanchiment d'argent.

On prévoit que l'étude décrira :

- les connaissances au sujet de la nature et de l'ampleur du problème du blanchiment d'argent au Canada et à l'échelle internationale;
- les défis et les risques principaux que présente la lutte contre le blanchiment d'argent;
- les rôles et les responsabilités au sein du gouvernement fédéral, ainsi que les exigences législatives et réglementaires;
- le CANAFE – les résultats escomptés, les rapports avec les gouvernements provinciaux et étrangers, l'échange d'information avec d'autres autorités;
- ce que font les institutions financières pour détecter et prévenir le blanchiment d'argent;
- les efforts déployés à l'étranger pour lutter contre le blanchiment d'argent et ce que l'on sait de leur efficacité;
- les critères utilisés pour la vérification.

On prévoit que la vérification permettra de déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral a réussi à mettre en œuvre son initiative de lutte contre le blanchiment d'argent. Des critères précis seront élaborés pendant l'étude, tandis que la vérification devrait permettre de déterminer si le gouvernement fédéral dispose :

- des outils et des techniques appropriés pour détecter et pour prévenir le blanchiment d'argent;
- d'activités efficaces pour sensibiliser les institutions financières à leurs obligations de signaler les cas de blanchiment d'argent;
- d'une coopération efficace avec d'autres administrations et d'autres ministères et organismes fédéraux;
- des mécanismes de mesure appropriés pour établir des rapports sur l'efficacité de l'initiative.

**CALENDRIER
PROPOSÉ**

Phase 1, étude – 2002-2003

Phase 2, vérification – 2003-2004

